

PROJET SANTÉ ET CITOYENNETÉ

PROJET C.E.S.C COMMUN AUX DEUX ÉTABLISSEMENTS DE LA CITE SCOLAIRE EMILE ZOLA

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté des lycées Zola a défini ses champs d'action : ils constituent un volet important du projet d'établissement (axe 2). Les actions choisies s'articulent respectivement autour de deux thèmes principaux, la santé et la citoyenneté.

1. LA SANTÉ

La santé tant au niveau physiologique que psychologique est un facteur incontournable de l'épanouissement personnel. Pour sensibiliser et informer nos élèves sur chacune de ces problématiques, les compétences de nos partenaires issus du monde associatif, des services publics ou des entreprises qui développent une mission de prévention et qui participent à la réflexion menée au sein du CESC nous seront utiles : elles nous sont acquises.

Les trois entrées qui seront privilégiées pour organiser nos actions vers les élèves de la cité, sont :

A. La prise de risque.

Donner aux élèves toutes les informations pour reconnaître dans leur quotidien les éventuelles situations à risque et à quel moment ils sont personnellement concernés : la sécurité routière, les relations sexuelles et le problème des I.S.T. (Infections Sexuellement Transmissibles), l'équilibre alimentaire.

B. Les conduites addictives.

Permettre aux jeunes d'identifier la notion de dépendance sous toutes ses formes et ses multiples conséquences. Donner des repères sur toutes les substances (alcool, tabac, cannabis, médicaments et tous les autres psychotropes pouvant être consommés par des adolescents) et leur permettre de prévenir une dépendance en portant un regard lucide sur soi ou sur ses proches. Savoir demander et trouver de l'aide est une démarche essentielle, une fois le problème identifié. Il était impossible d'aborder ce thème sans en chercher une des principales causes : le mal être de l'adolescent.

C. Le mal être adolescent.

Ce thème est abordé systématiquement sur toutes les problématiques de prévention mais le choix a été fait dans cette réflexion, d'engager des actions avec des partenaires spécialisés sur le thème majeur du suicide. L'objectif est de donner une idée précise de ce phénomène et de permettre un dialogue préventif pour tenter d'éviter des passages à l'acte.

Un des temps forts de cette politique est la mise en place d'une semaine de la prévention visant non seulement à toucher le plus d'élèves possible mais aussi à créer une communication amplifiée sur ce thème et donc une prise de conscience plus forte de la nécessité de ces actions.

2. LA CITOYENNETÉ

Apprendre la citoyenneté, c'est apprendre à vivre avec les autres, tous les autres. C'est aussi apprendre à vivre dans un environnement que l'on connaît et que l'on respecte. Les trois axes retenus ici ont pour finalité de faire naître, au-delà de tout communautarisme, le sentiment d'appartenance à une communauté, la communauté scolaire ; celui-là même qui favorise la connaissance de l'autre et le désir de progresser ensemble dans un monde que l'on préserve parce qu'on en est le gardien.

Si ces objectifs ont une finalité commune, l'appropriation de son lieu de vie par l'élève, ils ont aussi, tous trois, vocation à s'élargir dans les espaces humains et géographiques, bien au-delà des limites du Lycée. Ces trois thèmes sont :

A . « Faire ensemble ».

Il s'agit ici, de développer ou aider, chaque fois que cela est possible, toute action, tout projet susceptible de placer les élèves, et/ou tout autre membre de la Communauté Scolaire, en position d'œuvrer, côte à côte, vers des objectifs communs : LGT / LP, garçons / filles, élèves / personnels, etc... Le but est l'apprentissage de l'effort commun, du partage et de la reconnaissance mutuelle. Se sentir un, égal à tous les autres, parmi les autres, avec sa différence.

B. « Se rencontrer ».

Faciliter la rencontre, c'est recréer, au centre de la cité scolaire, une agora, c'est-à-dire un hyper centre de vie permettant la rencontre, l'expression, l'information ou la détente de tous : Un projet d'aménagement des locaux incluant :

- un lieu de convivialité comme une cafétéria qui devrait permettre de rester présent sur le thème de la santé par l'entrée nutritionnelle,
- un lieu de culture, d'information et de communication, par extension du C.D.I.,
- un lieu d'exposition à la disposition de et tourné vers la Communauté Scolaire,
- enfin un lieu modulable susceptible et capable d'accueillir réunions diverses et manifestations culturelles.

C. L'éco citoyenneté

Poursuivre le travail d'analyse et de réflexion déjà engagé au sein de la cité scolaire par un groupe mixte LGT-LP, autour de nos comportements individuels et collectifs et de leur impact sur l'environnement. L'objectif sur ce point, recoupant le « faire ensemble », est la sensibilisation et l'interpellation de chaque membre de la Communauté Scolaire, à l'indispensable mobilisation autour du thème de l'environnement. Une charte du respect de l'environnement sera proposée à l'adoption dans les deux établissements de la cité afin de servir de cadre pour chaque nouvelle activité.

Enfin, avec pour objectif l'obtention d'un « label vert » en collaboration avec la Région, l'éducation aux problématiques de l'environnement sera développée, chaque fois que cela sera possible, de manière à la fois théorique et pratique.